

Allocution de Giulio Andreotti à l'occasion de la signature du traité d'adhésion du Portugal aux Communautés européennes (Lisbonne, 12 juin 1985)

Légende: Le 12 juin 1985, à l'occasion de la signature à Lisbonne du traité d'adhésion du Portugal aux Communautés européennes, Giulio Andreotti, ministre italien des Affaires étrangères et président en exercice du Conseil des Communautés européennes, prononce un discours dans lequel il salue l'adhésion portugaise comme une victoire de la liberté et des valeurs démocratiques.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Adhésion du Portugal, 07.151 (469): 07. Dossiers 537-549, Boîte 66. Cérémonie de signature (12.6.1985) du traité d'adhésion du Portugal aux Communautés européennes, Dossier n° 544.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_giulio_andreotti_a_l_occasion_de_la_signature_du_traite_d_adhesion_du_portugal_aux_communautes_europeennes_lisbonne_12_juin_1985-fr-1549a67e-ce89-4c84-b860-e288c0a64166.html

Date de dernière mise à jour: 23/10/2012

Allocution de Giulio Andreotti à l'occasion de la signature du traité d'adhésion du Portugal aux Communautés européennes (Lisbonne, 12 juin 1985)

Nous sanctionnons aujourd'hui, avec toute la solennité requise par l'événement, l'adhésion d'un nouveau membre à la Communauté européenne.

Cet événement est, pour nous tous, un motif de satisfaction et, en même temps, d'espoir.

Avant tout, la signature du traité d'adhésion du Portugal à la Communauté européenne marque l'entrée de ce pays dans ce qui peut, à juste titre, être considéré comme la plus importante réalisation politique de l'après-guerre, et pas seulement pour notre continent.

Cette adhésion accroît aussi la correspondance entre l'Europe géographique et l'Europe politique et institutionnelle; en même temps, elle confirme, une fois de plus, que l'adhésion à la Communauté européenne est le corollaire de la reconquête des valeurs propres à une démocratie pluraliste. C'est là une garantie, car dans le cadre de l'intégration européenne, il n'y a jamais eu, et il ne pourra jamais y avoir, recul des libertés.

Le peuple portugais contribuera ainsi à consolider une Europe qui trouve précisément dans la spécificité des pays qui la composent la justification du dessein politique fondé sur la mise en commun et la mise en valeur des ressources, matérielles et autres, dont elle dispose.

L'Europe grandit et, ajouterai-je, se complète par l'élargissement et la recherche d'un équilibre meilleur et plus solide entre ses composantes.

L'adhésion n'est pas une fin en soi. En effet, l'entrée d'un nouveau pays oblige la Communauté à faire de nouveaux efforts d'imagination et de volonté pour concilier des intérêts et des points de vue, sinon à proprement parler opposés, du moins pas toujours convergents.

L'esprit qui nous anime, et qui est à la base des réalisations envisagées par le traité de Rome, doit nous aider dans notre action. C'est cet esprit de solidarité qui doit guider nos progrès, nos choix, à condition d'avoir confiance en l'avenir et de ne pas reculer devant les difficultés.

La tâche qui nous attend sera ardue : la Communauté doit en effet s'efforcer de combattre et d'éliminer les inégalités, en accentuant précisément l'effort de solidarité envers les moins favorisés.

A cet égard, les dispositions du traité d'adhésion témoignent de la volonté de la Communauté européenne de contribuer à moderniser l'économie et à augmenter les possibilités de croissance de ce pays, grâce notamment à des programmes spécifiques de développement dans le secteur agricole et dans le secteur industriel.

Nous sommes sûrs que le Portugal, comme d'autres pays qui l'ont précédé, ne pourra que profiter concrètement de son entrée dans un marché aussi vaste que le marché communautaire et de sa participation aux mécanismes envisagés par la Communauté pour réaliser un développement équilibré et uniforme de toutes ses régions et de tous ses habitants.

A ce propos, il importe également, me semble-t-il, de souligner que les travailleuses et les travailleurs portugais qui vivent hors de leur pays, et qui ont tant contribué à renforcer les liens culturels et économiques entre le Portugal et les autres pays européens, pourront désormais bénéficier des garanties et des avantages auxquels leur donne droit l'appartenance à la Communauté.

La voie qui conduit un pays vers la Communauté européenne n'est pas à sens unique : elle n'apporte pas des avantages directs dans une seule direction. Bien au contraire, il s'instaure un courant de relations qui doit être avantageux pour les uns et les autres. Il en ira de même cette fois encore.

Quand, en 1977, ce pays a posé sa candidature à la Communauté européenne, des raisons politiques d'une importance fondamentale, comme la consolidation d'une démocratie qui, encore au berceau, avait failli périr, semblèrent devoir dicter la réponse positive de la Communauté. Au moment où, à l'issue de longues négociations, le Portugal devient membre d'une Communauté à douze, on peut affirmer que les Portugais se sont dotés eux-mêmes des garanties démocratiques. Nous constatons en effet que l'Etat démocratique portugais est solide et que sa contribution à la famille démocratique européenne est certaine.

La Communauté européenne, pour sa part, peut apporter au Portugal une dimension politique et économique nouvelle, dans laquelle ce pays pourra trouver une place en rapport avec son histoire, sa culture et ses traditions.

A cet égard, les liens historiques, culturels et économiques du Portugal avec l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie constituent une contribution importante à l'action de la Communauté européenne pour créer, essentiellement dans les zones de grande tension internationale, les conditions de nouveaux équilibres et de nouvelles ouvertures de paix.

Mettre, comme le fait aujourd'hui le peuple portugais, ses espoirs dans l'Europe, c'est rester fidèle à l'esprit de cette grande épopée par laquelle ce pays a porté dans des terres lointaines tant de valeurs de la civilisation européenne.

Le Portugal tire de son attachement aux traditions et de l'expérience acquise au cours de son histoire plus d'un motif de se joindre au dessein européen, qui, sans l'apport de ce pays, ne pourrait atteindre pleinement l'objectif pour lequel il a été conçu, à savoir l'unité des peuples et des nations de notre continent.